

ANNEXES

DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Emilie FRIDMANN

**Impact d'une action de prévention à destination
des professionnels de santé autour des troubles de
l'oralité alimentaire dans la région des Hauts-de-
France**

MEMOIRE dirigé par

Emeline LESECQ-LAMBRE, Orthophoniste en cabinet libéral (Hem), Présidente de
l'Association de prévention en orthophonie des Hauts-de-France « Parlons-en ! », Vice-présidente
de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Orthophonistes des Hauts-de-France et
enseignante aux départements d'orthophonie de Lille et d'Amiens.

Annexe 1 : Plaquette d'information sur les troubles de l'oralité alimentaire à destination des professionnels de santé

Les troubles de l'oralité alimentaire : prévention, dépistage et prise en soin (« Parlons-en ! », 2017)

A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les troubles de l'oralité alimentaire

PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET PRISE EN SOIN



1. QU'EST CE QUE L'ORALITÉ ?

L'oralité est une notion très vaste qui regroupe toutes les fonctions dévolues à la bouche et bien plus encore. Elle est au cœur de tous les sens et participe à une intégration sensorielle harmonieuse chez chacun d'entre nous. L'intégration sensorielle se construit grâce aux expériences sensorielles du quotidien qui mettent en jeu :

- Le toucher • L'odorat • Le goût • L'ouïe
- Le position dans l'espace (système proprioceptif)
- Le mouvement (système vestibulaire)

Le développement de l'oralité alimentaire est indissociable du développement de l'oralité verbale - que ce soit dans l'alimentation ou dans le langage, les mêmes organes sont impliqués.



Les liens hypertextes des réseaux de santé

2. QUAND TOUT NE SE PASSE PAS AUSSI BIEN... OU LES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE

De façon simple, on parle de trouble de l'oralité lorsque pour un enfant manger n'est pas ou plus un plaisir, lorsque l'enfant rencontre des difficultés alimentaires souvent de façon très précoce ou encore lorsque les différents étages alimentaires sont difficiles à passer.

Les troubles de l'oralité peuvent avoir différentes origines (génétique, infirmité motrice cérébrale, pathologie digestive, maladie génétique...) et résulter le plus souvent de la rencontre de plusieurs de ces situations/facteurs de risque, notamment chez l'enfant hospitalisé de façon précoce, ou qui bénéficie d'une nutrition artificielle.



4. ÉVALUATION DES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE

Lorsque vous rencontrez un enfant qui présente ces difficultés, n'hésitez pas à en parler aux parents et n'hésitez à demander l'aide d'un orthophoniste. Le médecin traitant ou le spécialiste peut rédiger l'ordonnance qui permettra la réalisation du bilan orthophonique.

A travers une anamnèse détaillée et une évaluation clinique précise, le bilan orthophonique permettra de faire le point sur le développement global et oral de l'enfant, ses habitudes alimentaires, ses compétences pratiques, ses capacités à appréhender différentes textures ou niveau sensoriel et oral... Le bilan pourra aboutir à une prise en soin orthophonique, travail qui se fait en étroite collaboration avec les parents, principaux partenaires de cette prise en soin.

D'autres bilans peuvent s'avérer nécessaires en fonction des troubles présentés par l'enfant : psychomotricité, éducatif, psychologique... Chez l'enfant, le jeune enfant, une consultation en Centre d'Action Médico-Sociale Régionale ou chez des professionnels libéraux permettra une évaluation et une prise en charge pluridisciplinaire.



3. SIGNES CLINIQUES DU TROUBLE DE L'ORALITÉ

Les troubles de l'oralité ont de multiples manifestations, le plus souvent concomitantes :

CHEZ LES NOUVEAU-NÉS

- Haut-le-cœur à la succion ou à l'acte de la succion, ou pendant le repas.
- Réchauffement, des aliments nouveaux, des nouvelles textures, de la petite cuillère.
- Régurgitations, vomissements.
- Toux (fausses-toux).
- Nourriture grésille en bouche sans être avalée.
- Fuite de lait par la commissure des lèvres.
- Absence d'expiration orale et tactile entre 0 et 24 mois.

POUR TOUS

- Lorsque l'enfant n'a aucun plaisir à s'alimenter, qu'il pleure ou qu'il lènte de se relever du contexte de repas ou d'alimentation.
- Lorsque l'enfant présente des déboires/instabilités sensorielles (notamment orales ou tactiles).
- Lorsque le répertoire alimentaire de l'enfant présente moins de 20 aliments différents et ne couvre pas les quatre groupes alimentaires à partir de 18 mois.

5. QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

Faire à un enfant présenter des signes d'alerte de troubles de l'oralité :

- Ne laissez pas l'enfant !
- Attendez à investir son corps et la bouche de façon positive (massages, massages...)
- Veuillez à bien l'habiller et adoptez une position confortable lorsque vous le nourrissez.
- Adoptez les textures et les quantités.
- Privilégiez un endroit calme et agréable pour les moments de repas.

Pour développer la sensibilité - stimulations tactiles, olfactives et gustatives :

- Privilégiez les manipulations tactiles (alimentaires ou non), avec des textures variées (flocons, légumes, collantes...)
- Impliquez l'enfant dans la réalisation du repas (lui faire sentir les aliments, les toucher...), ce qui permettra le mother à goûter ce qu'il a préparé.

• Proposez des aliments ludiques (confettis en sucre, en chocolat)

• Proposez des jouets à mâcher, des hochets et hochets à dents de dentition pour développer l'exploration buccale.

• Instaurer des comptines rituelles et jeux de bouche.

• Favorisez les jeux symboliques comme la dinette où l'enfant aime à manger à sa propre ou à l'adulte.



Annexe 3 : Déclaration de conformité du questionnaire



RÉCÉPISSÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Délégué à la protection des données (DPO) Jean-Luc TESSIER

Responsable administrative Yasmine GUEMRA

La délivrance de ce récépissé atteste que votre traitement est conforme à la réglementation applicable à la protection des données personnelles. Vous pouvez désormais mettre en œuvre votre traitement dans le strict respect des mesures qui ont été élaborées avec le DPO et qui figurent sur votre déclaration.

Toute modification doit être signalée dans les plus brefs délais: dpo@univ-lille.fr

Responsable du traitement

Nom : Université de Lille	SIREN: 13 00 23583 00011
Adresse : 42 rue Paul Duez 59000 LILLE	Code NAF: 8542Z Tél. : +33 (0) 3 62 26 90 00

Traitement déclaré

Intitulé : Impact d'une action de prévention à destination des professionnels de santé autour des troubles de l'oralité alimentaire dans la région des Hauts-de-France.
Référence Registre DPO : 2019-125
Responsable scientifique/ Chargé de la mise en œuvre: Mme Emeline Lesecq/Mme Emilie Fridmann

Fait à Lille,

Le 27 septembre 2019

Jean-Luc TESSIER

Délégué à la Protection des Données

Annexe 4 : Lettre d'information concernant l'étude adressée aux professionnels de santé

Entre octobre 2015 et septembre 2017, vous avez été 320 professionnels de santé à participer à l'action de sensibilisation sur les troubles de l'oralité alimentaire chez l'enfant menée par l'association « Parlons-en ! » et l'URPS Orthophonistes des Hauts-de-France.

Cette année, un mémoire d'orthophonie de Lille est consacré à cette action. Il a pour objectif de mettre en lumière l'impact de cette action sur les pratiques cliniques des professionnels sensibilisés aux troubles de l'oralité alimentaires pédiatriques.

Pour ce faire, le présent questionnaire est destiné à tous les professionnels de santé ayant participé à une des sessions de sensibilisation. Les réponses collectées permettront d'objectiver les éventuels changements de pratiques professionnelles concernant ces troubles. Par la suite, les conclusions du mémoire pourront permettre à cette action de prendre davantage d'ampleur sur le plan national.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce questionnaire et espérons un retour substantiel de réponses afin d'objectiver au mieux l'impact de cette action.

Ce questionnaire comporte des champs libres. Veillez à ne pas inscrire d'informations susceptibles de vous identifier personnellement, ce questionnaire étant anonyme.

Vous avez la liberté de répondre ou non à ce questionnaire, votre réponse demeure basée sur votre consentement.

Annexe 5 : Tableau récapitulatif du questionnaire adressé aux professionnels de santé des Hauts-de-France ayant participé à l'action de prévention en 2017

Les informations générales :

1	Quelle-est votre profession ?
2	Votre formation initiale incluait-elle un enseignement sur les troubles de l'oralité alimentaire pédiatriques ?
3	Des formations sur les troubles de l'oralité sont-elles dispensées dans le cadre de votre formation professionnelle ?
3a	Si oui, avez-vous déjà participé à une formation sur ce thème (en dehors de l'action de prévention de « Parlons-en ! ») ?
3b	Si non, souhaiteriez-vous le faire ?

Les informations « pré-session » de prévention :

4	Comment avez-vous eu connaissance de ces sessions de sensibilisation ?
5	Quelles(s) a (ont) été votre (vos) motivations(s) à y participer ?
6	Aviez-vous déjà entendu parler des TOA ?
6a	Si oui, dans quel(s) contexte(s) ?
7	Saviez-vous que l'évaluation et la prise en soin des TOA entrent dans le champs de compétences des orthophonistes ?
7a	Si oui, aviez-vous déjà prescrit une ordonnance ou préconisé un bilan orthophonique pour trouble de l'oralité alimentaire pédiatrique ?

Les informations relative à la session de prévention :

8	Dans quelle ville avez-vous suivi cette session ?
9	Vous semble-t-il que cette session ait été utile pour votre pratique professionnelle ?
9a	Si oui, pourquoi ?

Les informations « post-session » de prévention :

10	Avez-vous reçu un patient présentant ces troubles et ayant pu être orienté en orthophonie ?
11	Cette action de sensibilisation a-t-elle engendré des changements dans votre pratique professionnelle ? (Orientation de patients vers un orthophoniste, explication des TOA aux familles, accompagnement parental, prévention...)
11a	Si oui, de quel ordre ?
12	Avez-vous fait des recherches supplémentaires sur les TOA depuis votre participation ?
12a	Si oui, par quel biais ?
13	Si une nouvelle session était organisée afin de donner des pistes concrètes d'accompagnement parental et d'accompagnement auprès de ces enfants, seriez-vous intéressé(e) ?
13a	Si non, pour quelle(s) raison(s) ?
14	Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (tout à fait satisfait) où situeriez-vous votre satisfaction à la suite de cette session de sensibilisation ?

